



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Vente par l'OPAC sud-Deux-Sèvres à la Ville de NIORT de la Salle
polyvalente des Trois Coigneaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200435

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Vente par l'OPAC sud-Deux-Sèvres à la Ville de NIORT de la
Salle polyvalente des Trois Coigneaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat insalubre, l'office public intercommunal d'habitation à loyer modéré de Niort et de Saint-Maixent l'école, devenu depuis lors l'OPAC sud-Deux-Sèvres, avait entrepris, entre 1978 et 1981 avec la collaboration de la Ville de Niort, la réhabilitation du quartier des Trois-Coigneaux

Ce projet a donné lieu à la construction de logements locatifs sociaux, de places de stationnement et d'équipements publics, notamment une salle polyvalente gérée et entretenue par la Ville au bénéfice des résidents du quartier, demeurée jusqu'à ce jour propriété de l'OPAC qui en assume les charges fiscales.

Cette salle constitue le lot n° 32 d'un ensemble immobilier sis rue Paul Bert, Place Jacques de Ligniers et Rue du Lieutenant Vuillany à NIORT faisant l'objet d'un règlement de copropriété publié par Maître AUBERT au bureau des hypothèques de NIORT le 27 octobre 1986 dépôt 388 volume 9634 n°11.

L'OPAC Sud-Deux-Sèvres par délibération de son Conseil d'Administration en date du 7-09-2000 propose de céder pour le franc symbolique, cette salle à la Ville de NIORT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

-accepter la proposition de l'OPAC et autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître TABARD, ainsi que toutes les pièces y afférents sachant que tous les frais seront supportés par la Ville de Niort.

(M. Claude PAGES, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)